

Mandat du groupe

« Concertation préalable à la mise en place du répertoire statistique des individus et des logements »

Contexte

L'Insee est engagé dans la construction d'un système de répertoires statistiques d'individus et de logements (Résil) pour le bénéfice de toute la statistique publique avec une mise en service prévue pour 2025.

Bâtir un référentiel statistique sur les individus et les logements, qui permettra d'enrichir l'information statistique disponible au sein du Service Statistique Public en combinant plusieurs sources d'information issues de différents services, est un projet structurant pour les statistiques démographiques et sociales. Il répond à trois finalités :

- Résil offrira un service d'appariement de données permettant de gagner en efficacité, en qualité et en harmonisation des méthodes.
- Résil permettra, en constituant un point de référence pour la comparaison, de mesurer la qualité des sources administratives qui constituent une des ressources principales de la statistique publique.
- Résil permettra, dans le prolongement des dispositifs existants, de construire la base de sondage dans laquelle tirer des échantillons pour les enquêtes réalisées par le SSP auprès des ménages, avec une couverture encore mieux assurée.

Une rencontre¹ organisée par le Conseil national de l'information statistique, le 28 janvier dernier, a permis de présenter ce projet aux utilisateurs potentiels ainsi qu'aux représentants de la société dans le cadre d'une journée consacrée plus largement aux appariements de données de la statistique publique sur les données socio-démographiques.

Le projet de répertoires statistiques Résil a été présenté à la CNIL en décembre 2021 et janvier 2022 dans le cadre d'une demande de conseil pour préparer l'analyse d'impact et consolider l'assise juridique du projet. Un décret en Conseil d'État est en préparation pour disposer d'un cadre légal adapté début 2023, de manière à engager les développements en s'appuyant sur une base assurée.

Objectifs

La journée du 28 janvier a fait apparaître des interrogations sur les conditions dans lesquelles les appariements sont réalisés ainsi qu'une demande de poursuite des discussions, en croisant des points de vue variés sur le sujet pour mieux l'expliquer, en approfondir les conséquences et accompagner sa mise en œuvre.

Dans ce contexte, afin de favoriser la communication et la transparence sur le projet RESIL et d'asseoir une bonne acception de la démarche de la statistique publique par la société civile, le Conseil National de l'Information Statistique lance un groupe de concertation qui poursuit la démarche entreprise avec la rencontre du 28 janvier dernier.

1

^{1 &}lt;u>https://www.cnis.fr/evenements/appariements-de-donnees-individuelles-entre-richesse-de-linformation-statistique-et-respect-de-la-vie-privee/?category=1067</u>

Le groupe aura pour objectifs :

- de lister les interrogations que suscite ce projet
- de présenter à la discussion les réponses apportées par l'Insee
- de proposer des modalités concrètes pour poursuivre les réflexions tout au long de la construction du projet et le cas échéant au-delà.

Il contribuera ainsi à l'analyse d'impact sur la protection des données prévues par le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Composition du groupe

Le groupe est présidé par : Jean-Marie Delarue, membre honoraire du Conseil d'État.

La rapporteuse est : Françoise Dupont, programme Résil, Insee

Le groupe sera composé de personnalités qualifiées aux profils divers (juristes, sociologues, informaticiens, élus, journalistes...) permettant d'éclairer l'acceptabilité sociale du projet et de personnalités ayant en charge la protection des données et des libertés ou la représentation de groupes de citoyens (lique des droits de l'homme, défenseur des droits, associations...).

Fonctionnement

Le groupe de travail tiendra environ cinq séances d'une demi-journée. Pour mener à bien ses travaux, le groupe de travail bénéficiera d'exposés introductifs lors de la première séance sur le projet.

Il pourra auditionner en tant que de besoin des personnalités qualifiées susceptibles d'apporter un éclairage complémentaire sur les interrogations que peut susciter le projet et sur les mesures permettant de limiter son impact. Une bibliographie sera fournie.

Calendrier

Le groupe de travail présentera l'avancée de ses travaux en juin et rendra ses conclusions sous la forme d'un rapport fin septembre 2022.